

MAIRIE de ST ROMAIN DE JALIONAS  
52 rue du Stade  
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 038-213804511-20210629-2021\_054-DE



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le 29 JUIN, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	23/06/2021
Présents :	19	Date d'affichage :	23/06/2021
Votants :	23	Date de publication :	01/07/2021

### Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, DECHANOZ Sylvie; DEVELAY Fabienne, FRANCO Maëlle, GEORGES Corinne, HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie, NOUET Sylviane, TIRANNO Gina ;

Messieurs BEKHIT Thierry, DESCAMPS Gil; DI CIOCCIO Piétro; GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain, MARTELIN Yves; MOLLARD Yoann, NESMOZ David, REIX Stéphane, ROMANOTTO Nicolas, 19

Etaient absents excusés : BELMONTE Sophie (pouvoir à S. Dechanoz), DUHAMEL Gaël (pouvoir à D. Nesmoz), GARNIER Sophie (pouvoir à G. Aguiar), SAETERO Soledad (pouvoir à F. Develay),

Secrétaire de séance : Yves MARTELIN

**DELIBERATION n° 2021-054**

**FINANCES :**  
Tarifs applicables à la bibliothèque à compter du 01/09/2021

**Rapporteur :** Monsieur Jérôme GRAUSI

Monsieur le Maire informe que conseil que les tarifs de la bibliothèque n'ont pas été révisés depuis plus de 15 ans. Il propose une révision de l'ensemble des tarifs comme suit :

	Ancien tarif	Nouveau tarif à compter du 01/09/2021
<b>ADHESIONS ANNUELLES</b>		
Individuelle Adultes de St Romain de Jalionas	7 € (Délibération du 19/11/2008)	10 €
Individuelle Enfants de St Romain de Jalionas	3 € (Délibération du 19/11/2008)	5 €
Individuelle Adultes « Extérieur »	8 € (Délibération du 19/11/2008)	12 €
Individuelle Enfants « Extérieur »	4 € (Délibération du 19/11/2008)	6 €
Famille de St Romain de Jalionas	10 € (Délibération du 10/02/2003)	12 €
Famille « Extérieur »	12 € (Délibération du 10/02/2003)	15 €
<b>CARTE DE LECTEUR</b>		
Remplacement de la carte (à code barre) en cas de perte ou de détérioration	2 € (Délibération du 26/11/2007)	2 €
<b>PENALITES DE RETARD</b>		
Travail supplémentaire de suivi, lettres de relance, affranchissement...	1 €/Semaine de retard (délibération du 26/11/2007)	5 €/Semaine de retard (au-delà de 6 mois de retard)

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le



ID : 038-213804511-20210629-2021\_054-DE

**Après en avoir délibéré, le conseil Municipal,**

**Par : 23 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION**

↳ **FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, les tarifs ainsi décrits ci-dessus pour la bibliothèque municipale.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,  
Jérôme GRAUSI

